

COMMUNE DE VILLECHETIVE
Compte rendu de la séance du 25 juin 2021

Secrétaire(s) de la séance: Olivier THIBAUT

Présents: Nicole VIÉ, Frédéric FRISSON, Olivier THIBAUT, Christine CHAPARRO, Christian CHIESA, Christelle ERGO, Bruno BROIDIOI, Pascal ARNAULT, Arnaud BÉGUÉ, Mélissa MILAT, Henri GOURDON

- * Charte pour l'exercice du droit de préemption urbain dans le cadre du PLUi,
- * Décisions modificatives pour dépenses imprévues,
- * Préparation du 14 juillet,
- * Questions diverses

Adoption du dernier procès-verbal à l'unanimité

Délibérations du conseil:

Charte pour DPU (2021 DE 18)

Suite à la réunion du Conseil communautaire en date du 26 mai 2021, il convient de signer la charte pour préserver le droit de préemption instauré dans nos communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la signature de la charte pour l'exercice du droit de préemption urbain et mandate le Maire à signer cette charte.

DM dépenses imprévues (2021 DE 19)

Suivie à une remarque du receveur municipal concernant la limite réglementaire des dépenses imprévues en investissement, le montant à prévoir en dépenses réelles cette année ne peut pas dépasser 4 902,52 €. Or, 10 000 € sont prévus au budget primitif 2021; il convient donc de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| FONCTIONNEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
|------------------|--|-----------------|-----------------|
| 023 (042) | Virement à la section d'investissement | -3100.00 | |
| 60628 | Autres fournitures non stockées | 3100.00 | |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |
| INVESTISSEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
| 020 | Dépenses imprévues | -5100.00 | |
| 2184 | Mobilier | 1000.00 | |
| 2188 | Autres immobilisations corporelles | 1000.00 | |
| 021 (040) | Virement de la section de fonctionnement | | -3100.00 |
| TOTAL : | | -3100.00 | -3100.00 |
| TOTAL : | | -3100.00 | -3100.00 |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Préparation du 14 juillet

* le 13 juillet : retraite aux flambeaux à 22h30. Le départ se fera dans la cour de la Mairie. La sono sera assurée par un conseiller municipal

* le 14 juillet : il a été décidé d'organiser un repas le 14 juillet à midi, suivi des jeux à la Briqueterie

Le repas du 14 juillet : le repas est à 10€ pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Le repas sera préparé par les conseillers municipaux et toutes les bonnes volontés.

Les vins seront offerts par l'Amicale.

Questions diverses :

* Locat technique : Le seuil béton pour l'installation du portail du local technique se fera le samedi 3 juillet à 8h avec l'aide de 5 conseillers municipaux.

* Fuite d'eau au Bélier : l'entreprise la Forêt d'Othe interviendra mardi 29 juin pour la recherche de la fuite sur la conduite du Bélier.

* Interphone de l'école : il est signalé que l'installation de l'interphone est baclée.

* Gîte communal : les architectes ont présenté les plans du gîte le 25 juin au Maire et à des membres de la commission des travaux. Des modifications ont été demandées

Fin de séance à 21 h 05